

Les données du RGA concernent les effectifs d'animaux présents sur l'exploitation recensée, au jour du passage de l'enquêteur. Dans certains cas, les animaux peuvent ne pas appartenir à l'exploitant (animaux prêtés, mis à l'en-

grais dans une autre exploitation ...). Les actes commerciaux décrits sont ceux effectués au cours des 12 mois précédant le passage de l'enquêteur. Un exploitant peut donc déclarer une activité commerciale et, après avoir

tout vendu, ne pas avoir d'animaux sur son exploitation. Pour une meilleure compréhension des données, seules les activités commerciales des exploitations ayant des animaux au jour de l'enquête sont prises en compte.

## 1. EVOLUTION GENERALE DEPUIS 2002

Les productions animales concernent 3 454 exploitations (76,6% de l'ensemble des exploitations) quel que soit le type d'élevage. Elles intéressent 94,7% des exploitations en province des Iles Loyauté, 67,6% en province Nord et 72,5% en province Sud. Les élevages de bovins prédominent en provinces Nord et Sud. En province des Iles Loyauté, des porcs sont présents dans 9 exploitations sur 10.

Un fait marquant concernant l'évolution des élevages sur la dernière décennie concerne l'apiculture, dont le nombre de ruches comme le nombre d'apiculteurs ont été multipliés par trois.

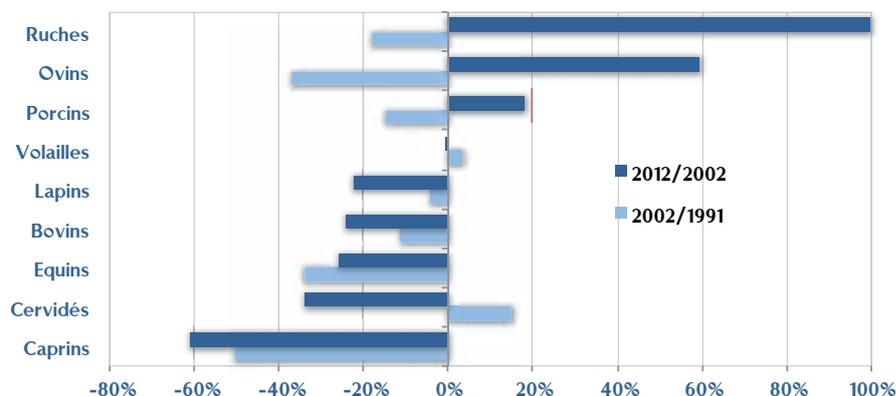
Après avoir diminué de 11,3% entre 1991 et 2002, l'élevage bovin poursuit sa régression en diminuant encore de 24,0% entre 2002 et 2012. En vingt ans, le cheptel bovin s'est réduit d'un tiers.

Le cheptel porcin a quant à lui progressé de 17,9% après avoir marqué une baisse de 16,2% entre 1991 et 2002. Il retrouve ainsi son niveau de 1991.

### Evolution des cheptels et des élevages entre 2002 et 2012

	2002		2012		évolution	
	effectifs	nombre d'expl.	effectifs	nombre d'expl.	effectifs	nombre d'expl.
Bovins	111 308	1 469	84 604	1 199	-24,0%	-18,4%
Porcins	25 447	2 603	30 010	2 048	17,9%	-21,3%
Ovins	2 297	26	3 654	49	59,1%	88,5%
Caprins	8 130	407	3 165	233	-61,1%	-42,8%
Equins	7 512	1 149	5 584	765	-25,7%	-33,4%
Cervidés	14 361	78	9 515	62	-33,7%	-20,5%
Volailles	382 838	1 859	381 475	1 434	-0,4%	-22,9%
Lapins	7 791	100	6 049	104	-22,4%	4,0%
Ruches	1 971	102	6 804	300	245,2%	194,1%

### Evolution des effectifs entre 1991 et 2002 puis entre 2002 et 2012



## 2. LE CHEPTEL BOVIN

### Des bovins dans 1 exploitation sur 4

En Nouvelle-Calédonie, l'élevage bovin tient une place prépondérante, tant par la surface qui lui est principalement<sup>1</sup> consacrée (95,8% de la SAU), que par son rang dans l'économie agricole. En 2012, le chiffre d'affaires de l'élevage bovin est évalué à 1,7 milliard de F CFP et représente 16,5% de la production agricole finale<sup>2</sup>, le plaçant au 3ème rang des spéculations agricoles.

La grande majorité du cheptel bovin de la Nouvelle-Calédonie est destinée à la production de viande.

Le nombre d'exploitations ayant au moins un bovin a diminué de 18,4% (29,7% entre 1991 et 2002). Cette diminution affecte essentiellement la province Nord qui a perdu plus d'un tiers de ses éleveurs, et dans une moindre mesure la province Sud avec -14,0%. Le nombre d'éleveurs augmente sur la province des Iles Loyauté, mais le cheptel diminue, lais-

sant au final un cheptel moyen par élevage très faible (un peu moins de six têtes). La province Sud concentre aujourd'hui 46,2% des élevages bovins de Nouvelle-Calédonie et 60,5% du cheptel, au lieu de 43,8% des élevages et 53,9% du cheptel en 2002.

<sup>1</sup> La part de la SAU consacrée aux pâturages et fourrages, si elle n'est pas utilisée exclusivement pour les bovins (les équins, ovins et caprins l'utilisent aussi), l'est principalement pour ceux-ci.

<sup>2</sup> Mémento agricole, données 2012 - DAVAR - juillet 2013

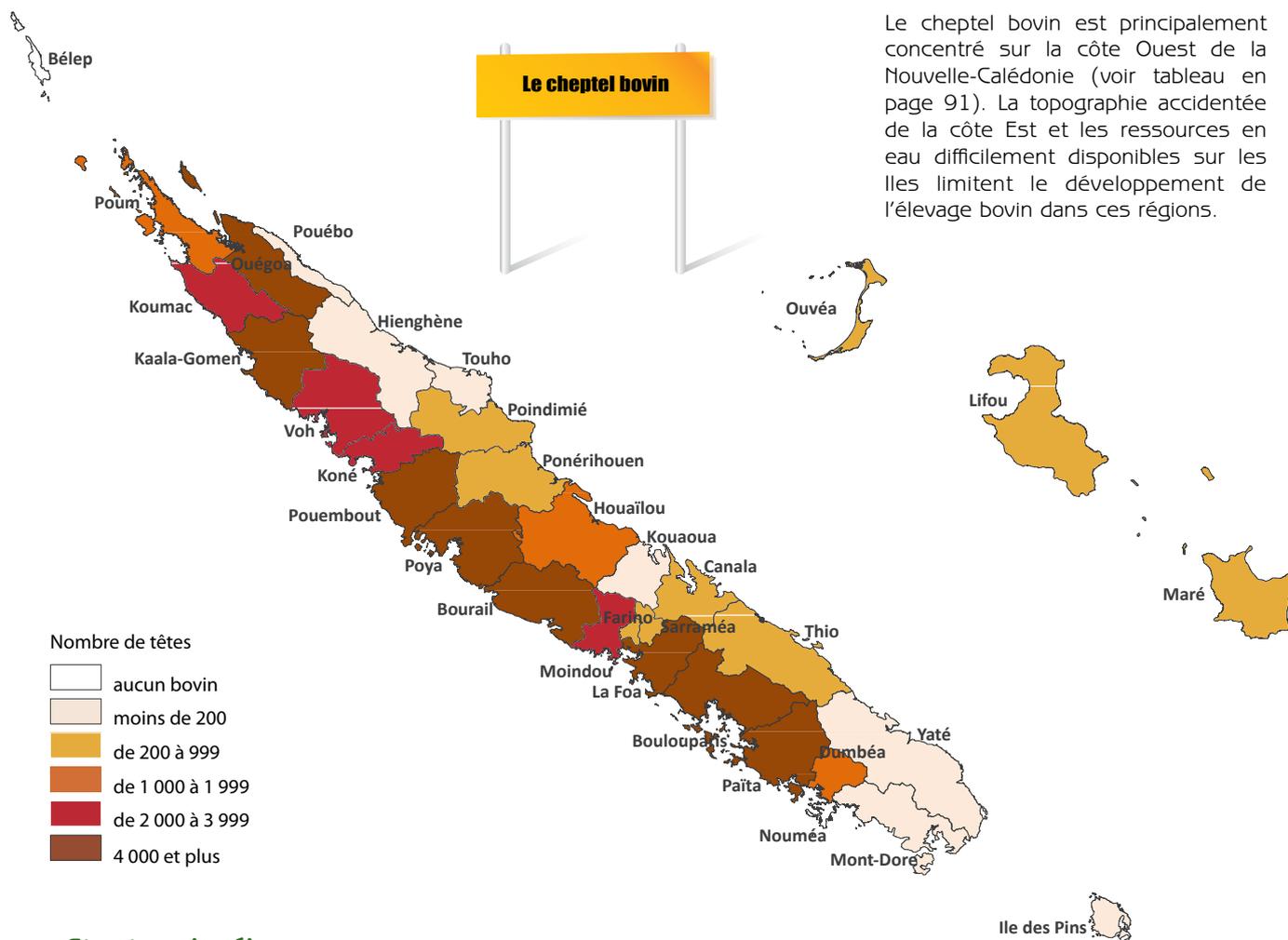


# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## Evolutions des élevages bovins par province entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'élevages bovins	241	290	20,3%	584	355	-39,2%	644	554	-14,0%	1 469	1 199	-18,4%
nombre de têtes	1 877	1 679	-10,5%	49 443	31 728	-35,8%	59 988	51 197	-14,7%	111 308	84 604	-24,0%
nombre moyen de têtes par élevage	8	6	-25,8%	85	89	5,6%	93	92	-0,7%	76	71	-6,9%



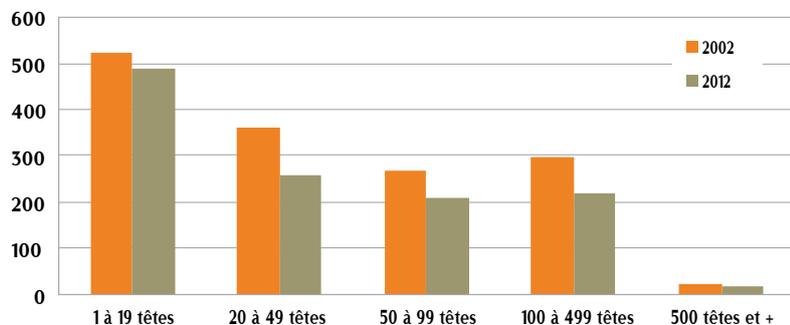
**Structure des élevages :**  
les petits troupeaux de 1 à 19 têtes restent nombreux

## Evolution du nombre d'élevages par province en fonction de la taille du troupeau

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
1 à 19 têtes	229	278	122	72	170	141	521	491	-5,8%
20 à 49 têtes	7	6	193	103	162	151	362	260	-28,2%
50 à 99 têtes	1	6	120	78	145	127	266	211	-20,7%
100 à 499 têtes	4		142	97	150	124	296	221	-25,3%
500 têtes et +			7	5	17	11	24	16	-33,3%
<b>Total élevages</b>	<b>241</b>	<b>290</b>	<b>584</b>	<b>355</b>	<b>644</b>	<b>554</b>	<b>1 469</b>	<b>1 199</b>	<b>-18,4%</b>



Nombre d'élevages en fonction de leur taille, Nouvelle-Calédonie

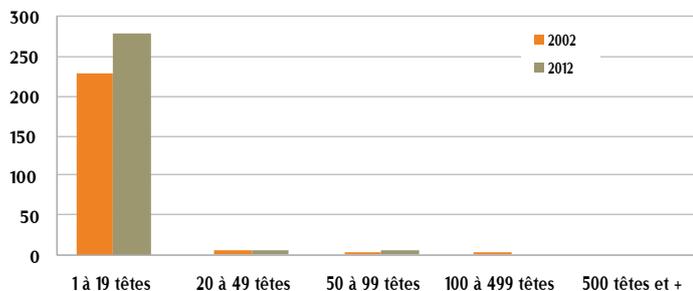


En valeurs relatives, la diminution du nombre d'élevages bovins est générale, quelle que soit la dimension du cheptel. En valeurs absolues, ceux de 20 à 49 têtes sont les plus nombreux à avoir disparu (-102), suivis de ceux ayant 100 à 499 têtes (-75).

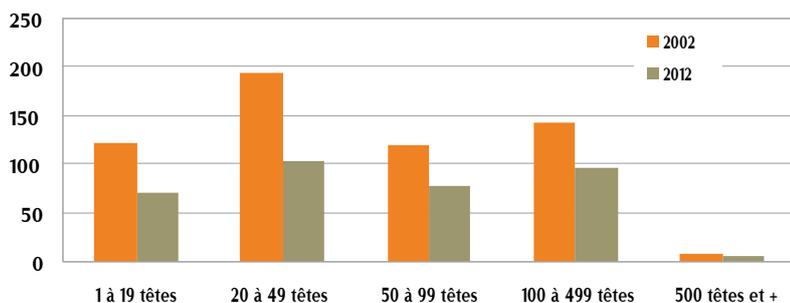
### Province des Iles Loyauté :

Les élevages bovins de la province des Iles Loyauté sont presque tous de petite taille (6 têtes en moyenne). Ils sont essentiellement destinés aux échanges non monétaires.

Nombre d'élevages en fonction de leur taille, province Îles Loyauté



Nombre d'élevages en fonction de leur taille, province Nord



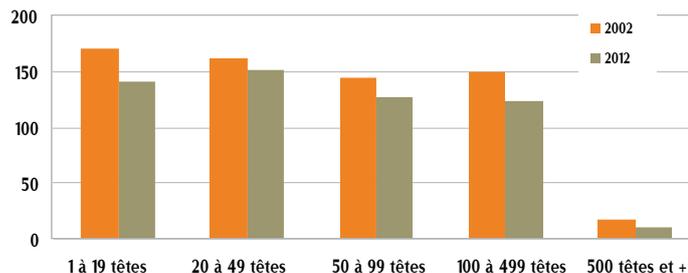
### Province Nord :

En province Nord, prédominants en 2002, les élevages de 20 à 49 têtes ont subi la plus forte diminution en valeur absolue (-90), accusant également en valeur relative la plus forte baisse (-47%).

### Province Sud :

En province Sud, les élevages de moins de 20 têtes ont subi la diminution la plus importante en valeur absolue (-29), suivis des élevages de 100 à 499 têtes (-26).

Nombre d'élevages en fonction de leur taille, province Sud



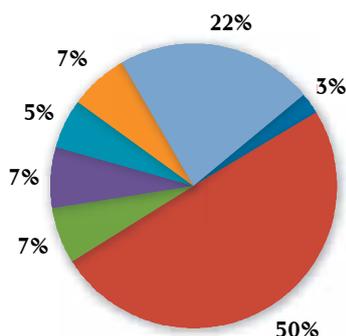
## Evolution de la composition des élevages bovins entre 2002 et 2012

Nombre de têtes	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		% du cheptel bovin	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
taureau	251	268	1 099	719	1 372	1 128	2 722	2 115	2,4%	2,5%
vache laitière	0	0	0	0	393	79	393	79	0,4%	0,1%
vache allaitante	544	739	20 295	16 056	24 727	25 143	45 566	41 938	40,9%	49,6%
bovin + de 2 ans mâle	273	223	4 588	1 796	5 813	3 573	10 674	5 592	9,6%	6,6%
bovin + de 2 ans femelle	524	179	5 042	2 062	7 905	3 465	13 471	5 706	12,1%	6,7%
bovin 1 à 2 ans mâle	54	84	4 070	1 713	3 939	2 876	8 063	4 673	7,2%	5,5%
bovin 1 à 2 ans femelle	133	71	4 976	1 915	3 640	3 684	8 749	5 670	7,9%	6,7%
bovin - de 1 an	98	115	9 373	7 467	12 199	11 249	21 670	18 831	19,5%	22,3%
<b>Total</b>	<b>1 877</b>	<b>1 679</b>	<b>49 443</b>	<b>31 728</b>	<b>59 988</b>	<b>51 197</b>	<b>111 308</b>	<b>84 604</b>		
% province/NC	1,7%	2,0%	44,4%	37,5%	53,9%	60,5%				

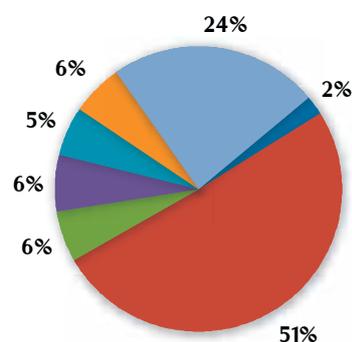
La composition des élevages, en province Nord comme en province Sud, est caractéristique d'une conduite rationnelle de production. En revanche, sur les Iles Loyauté, cette composition est plus orientée vers « l'épargne », avec des prélèvements laissant une structure du cheptel peu rationnelle.

- taureau
- vache allaitante
- bovin + de 2 ans mâle
- bovin + de 2 ans femelle
- bovin 1 à 2 ans mâle
- bovin 1 à 2 ans femelle
- bovin - de 1 an

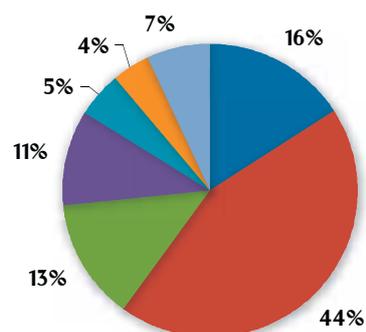
Structure du cheptel province Sud



Structure du cheptel province Nord



Structure du cheptel province Îles Loyauté



### L'élevage bovin reste extensif avec une charge moyenne de 0,33 UGB/ha

La diminution des surfaces pâturées est allée de pair avec celle du cheptel bovin et la charge à l'hectare (voir définition de l'UGB en page 8) est restée pratiquement identique à celle mesurée en 2002.

### Chargement en bovins

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		évol.
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	
Surfaces pâturées (ha)	605	1 011	118 696	71 002	120 128	102 317	239 430	174 329	-27,2%
Nombre d'UGB	1 515	1 347	33 727	21 053	41 202	34 399	76 445	56 799	-25,7%
UGB/ha	2,50	1,33	0,28	0,30	0,34	0,34	0,32	0,33	2,0%

# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## Destination des produits issus de l'élevage bovin : le circuit OCEF<sup>1</sup> reste prépondérant

Si la grande majorité des éleveurs de la Grande Terre vend au moins une partie de sa production bovine, ils

sont seulement 11% sur la province des Iles Loyauté. 72,0% des éleveurs vendant tout ou partie de leurs animaux s'adressent d'abord à l'OCEF<sup>1</sup> pour écouler leur production. Ils représentent 72,3% du cheptel bovin total.

La vente aux bouchers et aux particuliers, comme mode de commercialisation principal, concerne 16,4% des éleveurs. Les autres éleveurs ne procèdent à aucune vente.

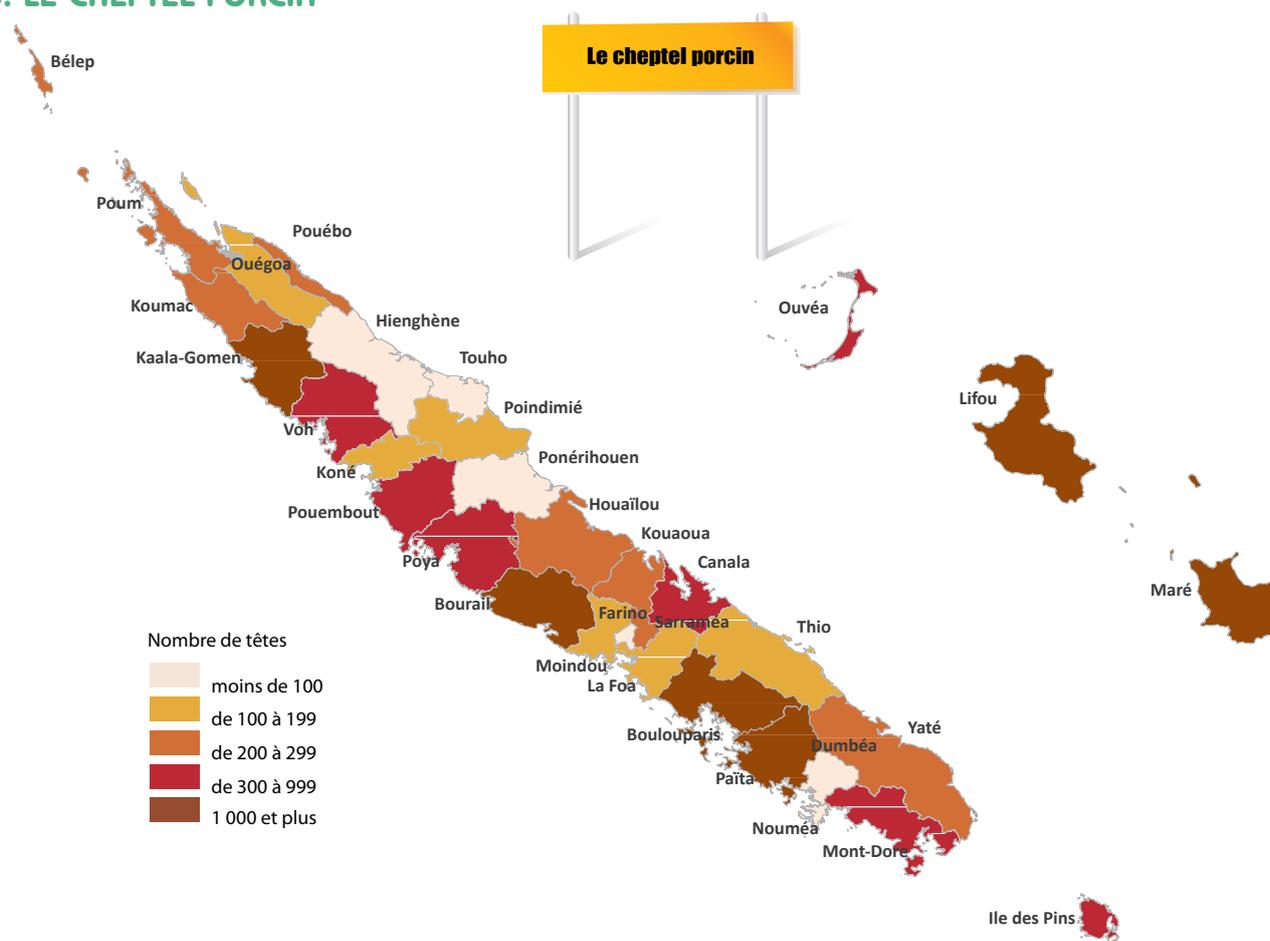
### Destination des produits de l'élevage bovin par provinces

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie			
	nombre d'exp.	nombre de têtes	nombre d'exp.	nombre de têtes	nombre d'exp.	nombre de têtes	nombre d'exp.	%	nombre de têtes	%
aucune vente(1)	259	1 078	78	2 620	113	1 766	450	37,5%	5 464	6,5%
vendant moins de la moitié des produits	9	150	58	4 211	74	5 514	141	11,8%	9 875	11,7%
vendant entre la moitié et la totalité de sa production	22	451	106	9 889	76	7 037	204	17,0%	17 377	20,5%
vendant la totalité de sa production			113	15 008	291	36 880	404	33,7%	51 888	61,3%
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>1 679</b>	<b>355</b>	<b>31 728</b>	<b>554</b>	<b>51 197</b>	<b>1 199</b>	<b>100,0%</b>	<b>84 604</b>	<b>100,0%</b>

(1) Il peut s'agir d'autoconsommation (voir définition en page 6) ou d'élevages en cours de constitution.

NB : seule la proportion commercialisée de la production totale est connue, mais pas les volumes commercialisés. L'extrapolation des proportions commercialisées à de quelconques volumes ne doit pas être faite.

## 3. LE CHEPTEL PORCIN<sup>2</sup>



<sup>1</sup> OCEF : Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique

<sup>2</sup> Toutes les données concernant les élevages porcins se comprennent hors porcelets sous la mère, leurs effectifs étant trop variables dans le temps.



# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## 54% des élevages sur les Iles Loyauté, 60% du cheptel en province Sud.

Le cheptel porcin, composé des verrats, truies mères, cochettes de remplacement, porcs à l'engrais, et autres porcins<sup>1</sup>, compte 30 010 têtes, marquant une progression de 17,9% depuis 2002 (25 447 têtes). Le nombre d'élevages a diminué de 20,6% sur cette même période, passant de 2 579 à 2 048.

Les élevages porcins sont présents sur toute la Nouvelle-Calédonie, 45,5% des exploitations possèdent au moins un porc. On notera toutefois une forte concentration des élevages sur les Iles Loyauté et du cheptel dans quelques zones de la province Sud. Les Iles Loyauté concentrent en effet plus de la moitié des élevages porcins (91,2% des exploitations de cette province possèdent au moins un porc), mais la plus grande partie du

cheptel se situe en province Sud qui regroupe 60,4% des animaux (voir tableau en page 92).

La taille des élevages est très variable en fonction des provinces. Si la province des Iles concentre le plus grand nombre d'élevages porcins, ces derniers sont de taille modeste (6 porcs par exploitation en moyenne). En province Sud, la taille moyenne des élevages de porcs est 8 fois plus importante.

### Evolution des élevages porcins par province entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'élevages porcins	1 440	1 109	-23,0%	665	551	-17,1%	474	388	-18,1%	2 579	2 048	-20,6%
nombre de têtes	7 605	6 570	-13,6%	4 259	5 314	24,8%	13 583	18 126	33,4%	25 447	30 010	17,9%
nombre moyen de têtes par élevage	5	6	11,8%	6	10	50,7%	29	47	62,8%	10	15	48,0%

## La concentration de la filière porcine s'accroît

La filière porcine est très concentrée. Sur les 2 048 éleveurs recensés, 8 (0,4%) possèdent la moitié du cheptel porcin.

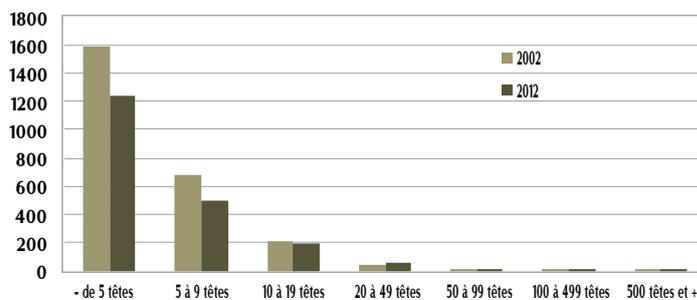
Le nombre de petits élevages de 1 à 9 têtes a régressé de 23,2%. Mais ces derniers restent très fréquents, ils représentent 85,9% des élevages porcins en 2012, contre 88,8% en 2002.

Les petits élevages de moins de dix têtes ont régressé de 27,4% en province des Iles Loyauté. Ceux de dimension supérieure (10 à 49 têtes) ont progressé de 14,4%.

Les élevages d'au moins 50 têtes et plus sont absents de cette province. Le nombre d'élevages de taille modeste a diminué en province Nord, ceux de taille plus importante ont par contre progressé.

Comme en province Nord, la concentration des cheptels porcins en province Sud s'est accentuée, avec une diminution des petits élevages au profit d'élevages plus importants.

Nombre d'élevages en fonction de leur taille Nouvelle-Calédonie



### Evolution du nombre d'élevages par province en fonction de la taille du troupeau

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
moins de 5 têtes	779	582	527	441	293	230	1 599	1 253	-21,6%
5 à 9 têtes	508	352	89	71	94	83	691	506	-26,8%
10 à 19 têtes	136	146	30	17	47	34	213	197	-7,5%
20 à 49 têtes	17	29	9	9	18	21	44	59	34,1%
50 à 99 têtes			1	4	9	6	10	10	0,0%
100 à 499 têtes			9	7	7	7	16	14	-12,5%
500 têtes et plus			2		6	7	6	9	50,0%
<b>Total élevages</b>	<b>1 440</b>	<b>1 109</b>	<b>665</b>	<b>551</b>	<b>474</b>	<b>388</b>	<b>2 579</b>	<b>2 048</b>	

<sup>1</sup> Il s'agit d'élevages familiaux composés de moins de dix têtes. Ils sont composés principalement de mâles et de femelles sevrés, non destinés à la reproduction ou en remplacement de reproducteurs, mais mis à l'engraissement à des fins non marchandes (autoconsommation, dons, échanges, coutume).



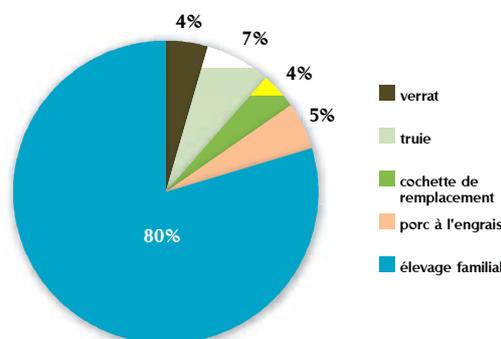
## Evolution du cheptel par type de porcin et par province entre 2002 et 2012

Nombre de têtes	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		% du cheptel porcin	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
verrat	465	288	145	90	275	231	885	609	3,5%	2,0%
truie mère	734	469	690	563	1 986	2 481	3 410	3 513	13,4%	11,7%
cochette de remplacement	422	249	136	88	779	317	1 337	654	5,3%	2,2%
porc à l'engrais	479	325	1 674	2 917	9 229	13 673	11 382	16 915	44,7%	56,4%
élevage familial(1)	5 505	5 239	1 614	1 656	1 314	1 424	8 433	8 319	33,1%	27,7%
<b>Cheptel total</b>	<b>7 605</b>	<b>6 570</b>	<b>4 259</b>	<b>5 314</b>	<b>13 583</b>	<b>18 126</b>	<b>25 447</b>	<b>30 010</b>		
% province/NC	29,9%	21,9%	16,7%	17,7%	53,4%	60,4%				

(1) Par convention, l'élevage familial est composé de moins de 10 têtes.

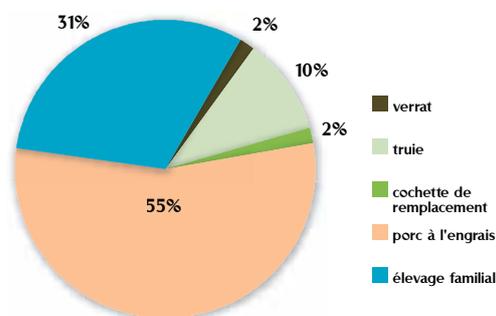
L'élevage porcin est de type océanien sur les Iles Loyauté où les petites structures dominent largement. La conduite des élevages loyaltiens est orientée vers « l'épargne », la très grande partie de la production étant destinée aux dons et échanges à caractère coutumier.

Structure des élevages porcins des Iles Loyauté



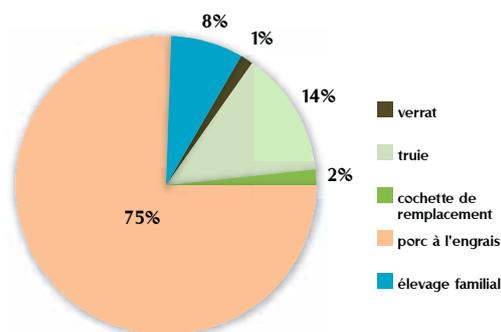
En province Nord, la structure des élevages porcins est intermédiaire entre celle de la province des Iles Loyauté et celle de la province Sud. Les élevages familiaux y sont moins nombreux qu'aux Iles Loyauté et les autres ont une structure plus orientée vers une spéculation commerciale.

Structure des élevages porcins province Nord



En province Sud, les porcs à l'engrais prédominent, la vocation commerciale des élevages porcins étant plus marquée que dans les deux autres provinces.

Structure des élevages porcins province Sud



# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECEPSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## Seuls 11% des éleveurs vendent les produits de leur élevage

Les 46 éleveurs (2,2%) vendant la totalité de leur production concentrent à eux seuls 62,8% du cheptel porcin total.

Le fort pourcentage d'éleveurs ne procédant à aucune commercialisation dénote le caractère d'abord traditionnel et familial des élevages porcins en Nouvelle-Calédonie.

Le chiffre d'affaires de la filière porcine reste toutefois important avec 1,2 milliard de F CFP en 2012, plaçant la filière au 5ème rang des spéculations agricoles dans les comptes de la production agricole finale<sup>1</sup>.

### Destination des produits d'élevage par province

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie			
	nb d'exp.	nb de têtes	nb d'exp.	nb de têtes	nb d'exp.	nb de têtes	nb d'exp.	%	nb de têtes	%
aucune vente(1)	999	5 497	518	1 732	312	1 548	1 829	89,3%	8 777	29,2%
vendant moins de la moitié des produits	35	284	6	52	16	171	57	2,8%	507	1,7%
vendant entre la moitié et la totalité de sa production	75	789	17	829	24	274	116	5,7%	1 892	6,3%
vendant la totalité de sa production			10	2 701	36	16 133	46	2,2%	18 834	62,8%
<b>Total</b>	<b>1 109</b>	<b>6 570</b>	<b>551</b>	<b>5 314</b>	<b>388</b>	<b>18 126</b>	<b>2 048</b>	<b>100%</b>	<b>30 010</b>	<b>100%</b>

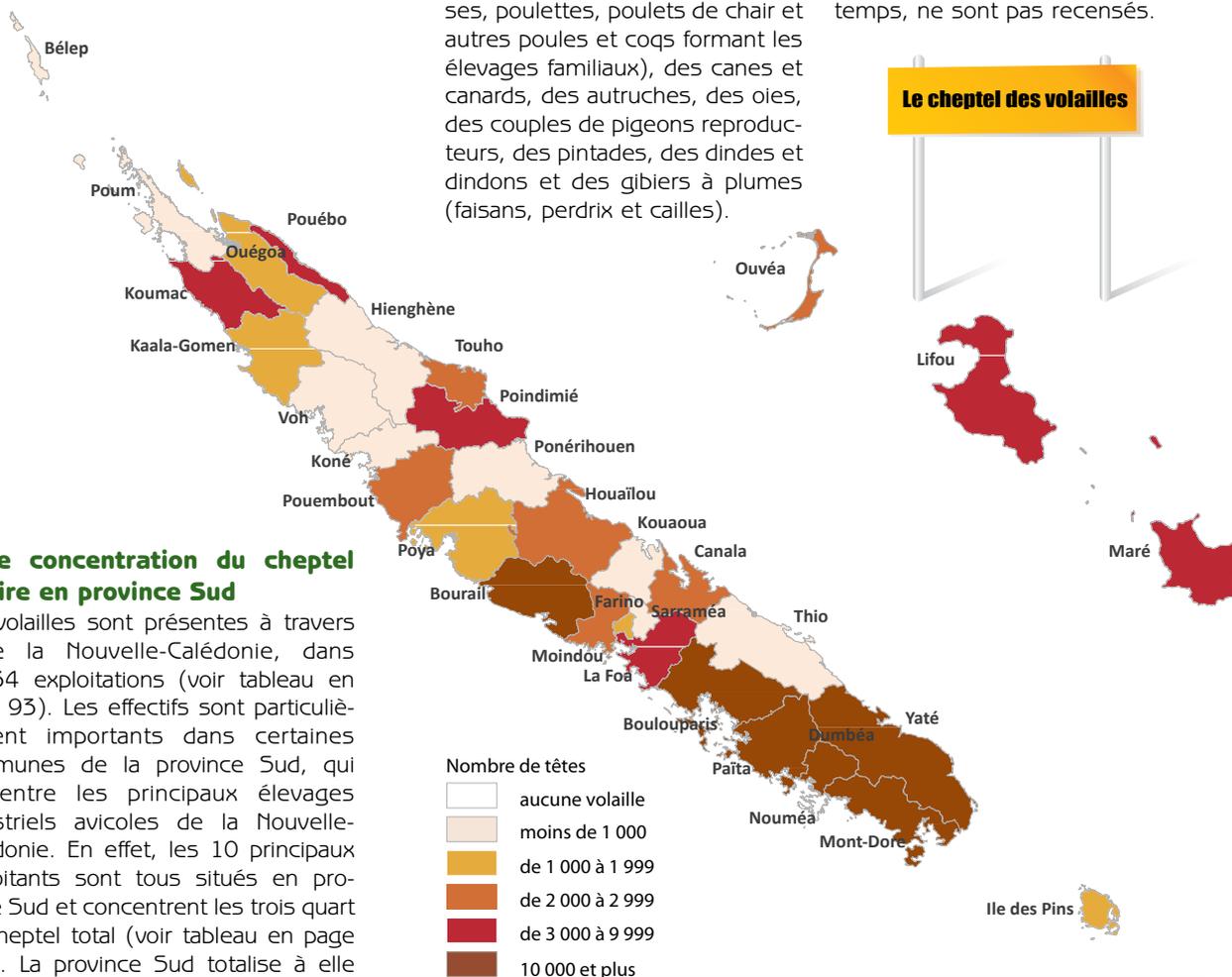
(1) Il peut s'agir d'autoconsommation (voir définition en page 6) ou d'élevages en cours de constitution.

NB : seule la proportion commercialisée de la production totale est connue, mais pas les volumes commercialisés. L'extrapolation des proportions commercialisées à de quelconques volumes ne doit pas être faite.

## 4. LES VOLAILLES

Les volailles sont composées de l'espèce poule (poules pondeuses, poulettes, poulets de chair et autres poules et coqs formant les élevages familiaux), des canes et canards, des autruches, des oies, des couples de pigeons reproducteurs, des pintades, des dindes et dindons et des gibiers à plumes (faisans, perdrix et cailles).

Les poussins d'un jour, dont le nombre est trop variable dans le temps, ne sont pas recensés.



### Forte concentration du cheptel aviaire en province Sud

Les volailles sont présentes à travers toute la Nouvelle-Calédonie, dans 1 434 exploitations (voir tableau en page 93). Les effectifs sont particulièrement importants dans certaines communes de la province Sud, qui concentre les principaux élevages industriels avicoles de la Nouvelle-Calédonie. En effet, les 10 principaux exploitants sont tous situés en province Sud et concentrent les trois quart du cheptel total (voir tableau en page 100). La province Sud totalise à elle seule 87,9% du cheptel calédonien.

1) Mémento agricole, données 2012 - DAVAR - juillet 2013

# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## Les poules et poulets de chair : des élevages moins nombreux mais plus grands

En province des Iles Loyauté, les élevages avicoles sont essentiellement familiaux et de petites tailles, comme en 2002. Seuls deux élevages possèdent au moins 1 000 animaux, les autres ont une vingtaine de têtes en moyenne.

Si le nombre d'éleveurs de volailles a diminué d'un tiers en province Nord, le cheptel a par contre progressé de

13,9%. De nombreux petits élevages familiaux ont disparu, au profit d'unités plus importantes. Les trois quart des élevages se situent dans la zone Nord-Est.

En province Sud, le cheptel de coqs et poules est resté stable depuis 2002, mais le nombre d'exploitations a gagné une quarantaine d'unités. La province Sud regroupe 87,4% du cheptel avicole en 2012, contre 84,9% en 2002. Les effectifs des élevages familiaux prédominent encore

en provinces Nord et Iles Loyauté alors qu'ils sont minoritaires en province Sud.

Plus encore que pour les autres productions animales, on observe pour l'aviculture un phénomène de concentration du cheptel dans quelques grosses unités : les 1 366 exploitations (97,7% de l'effectif) de moins de 500 têtes représentent 15,4% du cheptel avicole, et les 32 exploitations (2,3% de l'effectif) ayant au moins 500 têtes représentent 84,6% du cheptel.

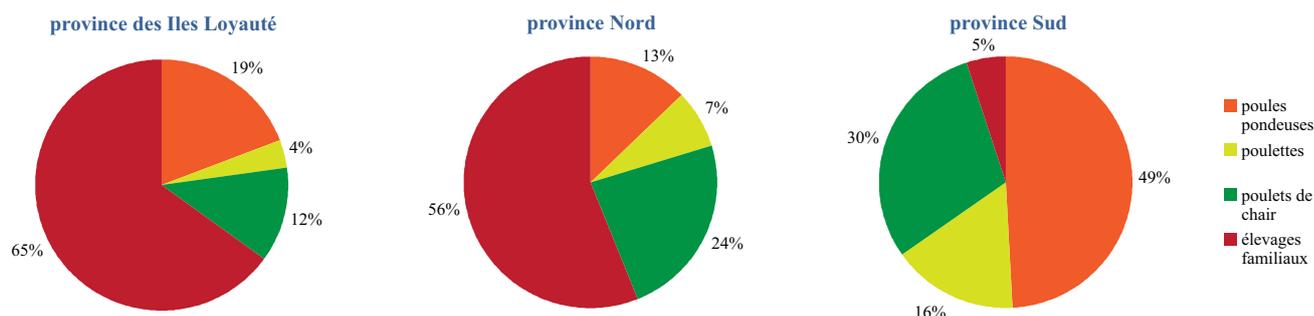
### Evolution des effectifs de poules et coqs par province entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations	587	378	-35,6%	759	515	-32,1%	465	505	8,6%	1 811	1 398	-22,8%
nombre de poules et coqs	25 014	12 178	-51,3%	26 799	30 518	13,9%	292 363	295 259	1,0%	344 176	337 955	-1,8%
nombre moyen de têtes par élevage	43	32	-24,4%	35	59	67,9%	629	585	-7,0%	190	242	27,2%

### Effectifs par type de volaille (poules et coqs) en 2012

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	Nombre d'exp.	Nombre de têtes	Nombre d'exp.	Nombre de têtes	Nombre d'exp.	Nombre de têtes	Nombre d'exp.	Nombre de têtes
poules pondeuses	23	2 336	35	3 886	95	145 212	153	151 434
poulettes	24	424	16	2 264	36	47 204	76	49 892
poulets de chair	55	1 496	50	7 233	54	87 691	159	96 420
autres poules et coqs (élevages familiaux)	311	7 922	454	17 135	388	15 152	1 153	40 209
<b>total coqs et poules</b>	<b>378</b>	<b>12 178</b>	<b>515</b>	<b>30 518</b>	<b>505</b>	<b>295 259</b>	<b>1 398</b>	<b>337 955</b>

### Effectifs par type de volaille



### Evolution du nombre d'élevages en fonction du nombre de têtes (poules et coqs)

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
1 à 19 têtes	192	151	327	137	151	170	670	458	-31,6%
20 à 49 têtes	267	172	290	206	181	175	738	553	-25,1%
50 à 99 têtes	82	39	98	103	66	85	246	227	-7,7%
100 à 499 têtes	44	14	39	56	45	58	128	128	0,0%
500 à 999 têtes			4	11	5	5	9	16	77,8%
1 000 à 4 999 têtes	2	2	1	2	6	4	9	8	-11,1%
5 000 têtes et plus					11	8	11	8	-27,3%
<b>Total élevages</b>	<b>587</b>	<b>378</b>	<b>759</b>	<b>515</b>	<b>465</b>	<b>505</b>	<b>1811</b>	<b>1398</b>	<b>-22,8%</b>



# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## Autres volailles : tous les effectifs régressent, sauf les cailles

Les autres volailles comprennent les canes et canards, les autruches, les oies, les couples de pigeons reproducteurs, les pintades, les faisans,

les perdrix, les cailles et les dindes et dindons. Comme pour les poules et coqs, la province Sud regroupe la grande majorité (91,8%) des autres volailles. 89,0% des cailles, dont l'élevage marque une nette progres-

sion, se situent à Yaté. L'essentiel des autres volailles, mis à part les autruches et les dindes et dindons, sont élevées en province Sud (voir tableau en page 93).

### Evolution des élevages de volailles hors poules et coqs, par province, entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations possédant un élevage	34	3	-91,2%	102	84	-17,6%	207	229	10,6%	343	316	-7,9%
nombre d'animaux	236	211	-10,6%	3 873	3 343	-13,7%	34 553	39 966	15,7%	38 662	43 520	12,6%

### Evolution des effectifs par type de volailles entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
<b>Nombre de têtes</b>												
canes et canards	106	211	99,1%	904	1 339	48,1%	8 834	5 048	-42,9%	9 844	6 598	-33,0%
autruches				35	40	14,3%	4	5	25,0%	39	45	15,4%
oies	3		///	148	298	101,4%	830	698	-15,9%	981	996	1,5%
couples pigeons reproducteurs	127		///	1 564	1 203	-23,1%	4 242	3 874	-8,7%	5 933	5 077	-14,4%
pintades				461	210	-54,4%	4 447	3 602	-19,0%	4 908	3 812	-22,3%
faisans				88	7	-92,0%	831	58	-93,0%	919	65	-92,9%
perdrix				65		-100%	34	20	-41,2%	99	20	-79,8%
cailles				407	50	-87,7%	14 784	26 582	79,8%	15 191	26 632	75,3%
dindes et dindons				201	196	-2,5%	547	79	-85,6%	748	275	-63,2%
<b>total volailles</b>	<b>236</b>	<b>211</b>	<b>-10,6%</b>	<b>3 873</b>	<b>3 343</b>	<b>-13,7%</b>	<b>34 553</b>	<b>39 966</b>	<b>15,7%</b>	<b>38 662</b>	<b>43 520</b>	<b>12,6%</b>

## Seuls 3% des éleveurs de volailles, possédant 80% du cheptel avicole, vendent la totalité de leurs produits

La très grande majorité des éleveurs (92,8%) ne commercialisent pas leurs produits. La taille de leur élevage est

réduite à 43 animaux en moyenne. Les éleveurs de volailles vendant au moins la moitié de leur production (œufs ou poulets de chair, cailles, pintades...) sont peu nombreux (6,2%) mais concentrent 84,9% du cheptel. La taille de leur élevage est en moyenne

de 3 637 animaux. Le chiffre d'affaires de l'aviculture est néanmoins important avec 1,7 milliard de FCP en 2012, cette spéculation arrivant en deuxième position après les légumes frais et juste avant les bovins<sup>1</sup> dans les comptes de la production agricole finale.

### Destination des produits issus des élevages avicoles

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie			
	nombre d'exp.	nombre de têtes	nombre d'exp.	nombre de têtes	nombre d'exp.	nombre de têtes	nombre d'exp.	%	nombre de têtes	%
aucune vente <sup>(1)</sup>	367	9 724	494	23 182	470	24 014	1 331	92,8%	56 920	14,9%
vendant moins de la moitié des produits	6	170	3	490	5	218	14	1,0%	878	0,2%
vendant entre la moitié et la totalité de sa production	2	1 315	22	7 919	19	7 540	43	3,0%	16 774	4,4%
vendant la totalité de sa production	3	1 180	4	2 270	39	303 453	46	3,2%	306 903	80,5%
<b>Total</b>	<b>378</b>	<b>12 389</b>	<b>523</b>	<b>33 861</b>	<b>533</b>	<b>335 225</b>	<b>1 434</b>	<b>100%</b>	<b>381 475</b>	<b>100%</b>

(1) Il peut s'agir d'autoconsommation (voir définition en page 6) ou d'élevages en cours de constitution.

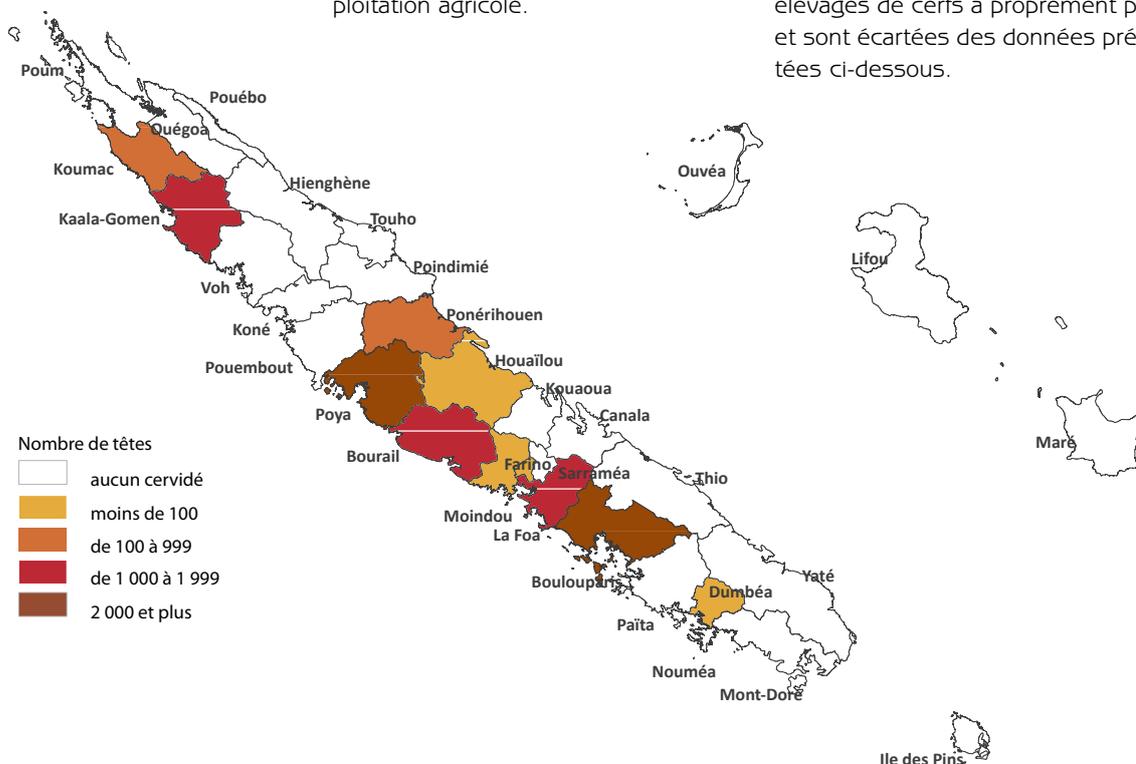
NB : seule la proportion commercialisée de la production totale est connue, mais pas les volumes commercialisés. L'extrapolation des proportions commercialisées à de quelconques volumes ne doit pas être faite.

<sup>1</sup> Mémento agricole, données 2012 - DAVAR - juillet 2013.



## 5. LES CERVIDES D'ELEVAGE

### Le cheptel des cervidés



Evolution des élevages de cervidés (spéculation de rente) par province entre 2002 et 2012

	province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations	4	6	50,0%	22	19	-13,6%	26	25	-3,8%
nombre de têtes	2 062	1 572	-23,8%	11 221	7 331	-34,7%	13 283	8 903	-33,0%
nombre moyen de têtes par élevage	516	262	-49,2%	510	386	-24,3%	511	386	-24,4%

Evolution du nombre d'élevages par province en fonction de la taille du troupeau

	province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012
10 à 19 têtes		1				1
20 à 49 têtes						
50 à 99 têtes		2	2	3	2	5
100 à 499 têtes	1	2	10	13	11	15
500 têtes et plus	3	1	10	3	13	4
<b>Total élevages</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

62 exploitations, possédant au moins un cerf, sont recensées (voir tableau en page 94).

Parmi elles, 36 n'ont aucune activité ni commerciale ni touristique, avec des cheptels de quelques unités, voire d'un seul animal. Ces petites unités, possédant des animaux d'agrément plus que d'élevage, ne peuvent être considérées comme des élevages de cerfs à proprement parler et sont écartées des données présentées ci-dessous.

### Le cheptel de cervidés en élevage régresse d'un tiers

Les cerfs (sauvages ou d'élevage) ne sont présents que sur la Grande Terre. Ils ne sont représentés ni aux Iles Loyauté, ni à l'île des Pins. L'élevage de cervidés repose principalement sur la capture d'animaux.

Les cerfs sont considérés d'élevage après trois mois de captivité dans l'exploitation agricole.

Les éleveurs de cerfs en Nouvelle-Calédonie sont donc au nombre de 26 en 2002 et 25 en 2012.

Parmi les 25 éleveurs de cerfs élevages à but commercial, 21 s'adressent à l'OCEF pour vendre leurs animaux et 4 préfèrent le circuit court, directement au consommateur, pour écouler leurs produits.



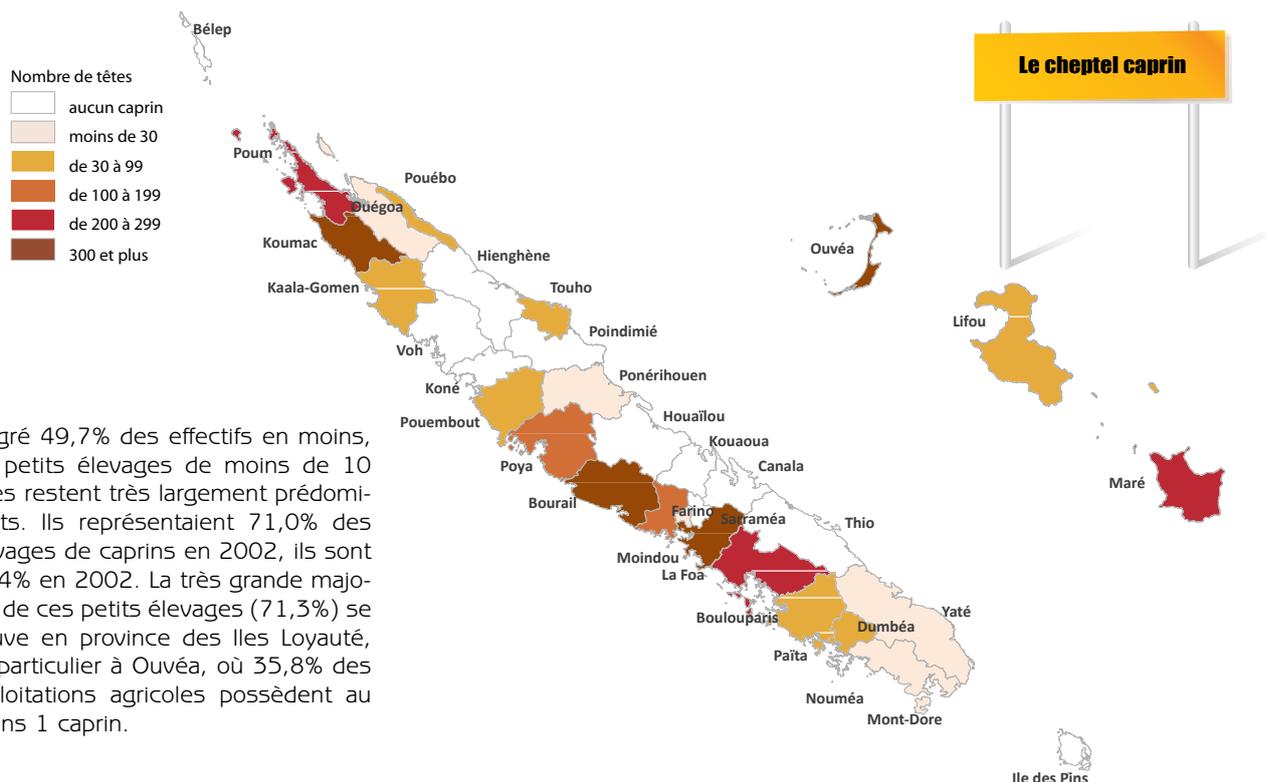
## 6. LES CHEPTELS CAPRIN ET OVIN

### Evolution du nombre d'élevages caprins par province en fonction de la taille du troupeau

#### L'élevage caprin poursuit son déclin

Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, les élevages de caprins ont diminué de 42,8%, et le cheptel de 61,1%. La taille moyenne des élevages est également en diminution, passant de 20 à 14 têtes (voir tableau en page 95).

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
moins de 10 têtes	244	122	14	8	25	41	283	171	-39,6%
10 à 19 têtes	46	14	4	2	6	10	56	26	-53,6%
20 à 49 têtes	13	1	11	8	14	9	38	18	-52,6%
50 à 99 têtes	2	3	5	4	3	4	10	11	10,0%
100 à 499 têtes	2		3	3	12	4	17	7	-58,8%
500 têtes et plus			1		2		3		///
<b>Total élevages</b>	<b>307</b>	<b>140</b>	<b>38</b>	<b>25</b>	<b>62</b>	<b>68</b>	<b>407</b>	<b>233</b>	<b>-42,8%</b>



Malgré 49,7% des effectifs en moins, les petits élevages de moins de 10 têtes restent très largement prédominants. Ils représentaient 71,0% des élevages de caprins en 2002, ils sont 73,4% en 2012. La très grande majorité de ces petits élevages (71,3%) se trouve en province des Iles Loyauté, en particulier à Ouvéa, où 35,8% des exploitations agricoles possèdent au moins 1 caprin.

### Evolution du nombre d'élevages caprins par province entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations	307	140	-54,4%	38	25	-34,2%	62	68	9,7%	407	233	-42,8%
nombre de têtes	2 410	738	-69,4%	1 646	1 086	-34,0%	4 074	1 341	-67,1%	8 130	3 165	-61,1%
nombre moyen de têtes par élevage	8	5	-33,3%	43	43	0,3%	66	20	-70,0%	20	14	-32,1%

### Evolution du cheptel par type de caprin et par province entre 2002 et 2012

nombre de têtes	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		% du cheptel caprin	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
boucs	307	127	65	71	217	118	589	316	7,2%	10,0%
chèvres mères	1 217	499	1 115	581	1 787	859	4 119	1 939	50,7%	61,3%
chevrettes de renouvellement	542	23	162	221	602	52	1 306	296	16,1%	9,4%
caprins pour la viande	344	89	304	213	1 468	312	2 116	614	26,0%	19,4%
<b>Total</b>	<b>2 410</b>	<b>738</b>	<b>1 646</b>	<b>1 086</b>	<b>4 074</b>	<b>1 341</b>	<b>8 130</b>	<b>3 165</b>		
% province/NC	29,6%	23,3%	20,2%	34,3%	50,1%	42,4%				

# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## Les ovins : plus d'exploitations pour un cheptel en progression

Exclusivement situé sur la côte Ouest de la Nouvelle-Calédonie, l'élevage d'ovins concerne 49 exploitations, 23 de plus qu'en 2002, et un cheptel de 3 654 animaux, en progression de 59,1%. Aucun élevage n'a été recensé sur la province des Iles Loyauté (voir tableau en page 96).

Encore modeste, l'élevage ovin marque une très nette progression, particulièrement en province Nord où la création récente d'un élevage à vocation laitière permet à cette province d'afficher un cheptel multiplié par sept en dix ans.

En province Sud, le nombre d'élevages a doublé et le cheptel a gagné 374 têtes.

### Evolution du nombre d'élevages ovins par province en fonction de la taille du troupeau

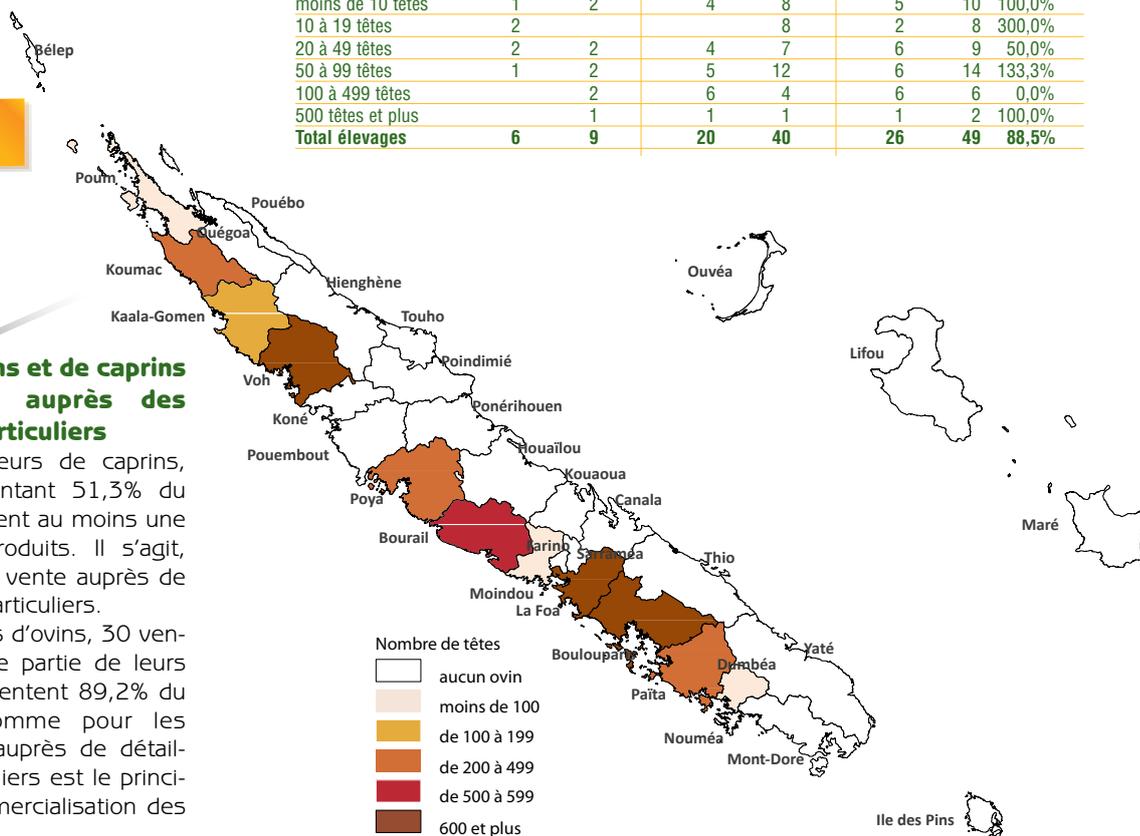
	province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
moins de 10 têtes	1	2	4	8	5	10	100,0%
10 à 19 têtes	2	2	4	8	2	8	300,0%
20 à 49 têtes	2	2	4	7	6	9	50,0%
50 à 99 têtes	1	2	5	12	6	14	133,3%
100 à 499 têtes		2	6	4	6	6	0,0%
500 têtes et plus		1	1	1	1	2	100,0%
<b>Total élevages</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>26</b>	<b>49</b>	<b>88,5%</b>

### Le cheptel ovin

### Des ventes d'ovins et de caprins essentiellement auprès des détaillants et particuliers

Sur les 233 éleveurs de caprins, seuls 28, représentant 51,3% du cheptel total, vendent au moins une partie de leurs produits. Il s'agit, pour la plupart, de vente auprès de détaillants ou de particuliers.

Sur les 49 éleveurs d'ovins, 30 vendent au moins une partie de leurs produits, ils représentent 89,2% du cheptel total. Comme pour les caprins, la vente auprès de détaillants ou de particuliers est le principal mode de commercialisation des ovins.



### Evolution du nombre d'élevages ovins et du nombre de têtes par province entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations	0	0	///	6	9	50,0%	20	40	100,0%	26	49	88,5%
nombre de têtes	0	0	///	169	1 152	581,7%	2 128	2 502	17,6%	2 297	3 654	59,1%
nombre moyen de têtes par élevage	///	///	///	28	128	353,9%	106	63	-41,2%	88	75	-15,5%

### Evolution du cheptel par type d'ovin et par province entre 2002 et 2012

Nombre de têtes	province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		% par rapport au cheptel ovin	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
béliers	7	95	94	83	101	178	4,4%	4,9%
brebis mères et laitières	111	863	1 220	1 566	1 331	2 429	57,9%	66,5%
agnelles de renouvellement	11	105	328	197	339	302	14,8%	8,3%
agneaux et agnelles pour la boucherie	40	89	486	656	526	745	22,9%	20,4%
<b>cheptel total</b>	<b>169</b>	<b>1 152</b>	<b>2 128</b>	<b>2 502</b>	<b>2 297</b>	<b>3 654</b>		
% province/NC	7,4%	31,5%	92,6%	68,5%				



## 7. LE CHEPTEL DES ÉQUIDES

### Un quart du cheptel des exploitations agricoles a disparu en 10 ans.

Les équidés comprennent les chevaux, les poneys et les ânes. Seuls les animaux présents sur les exploitations agricoles recensées sont comptabilisés (voir tableau en page 97).

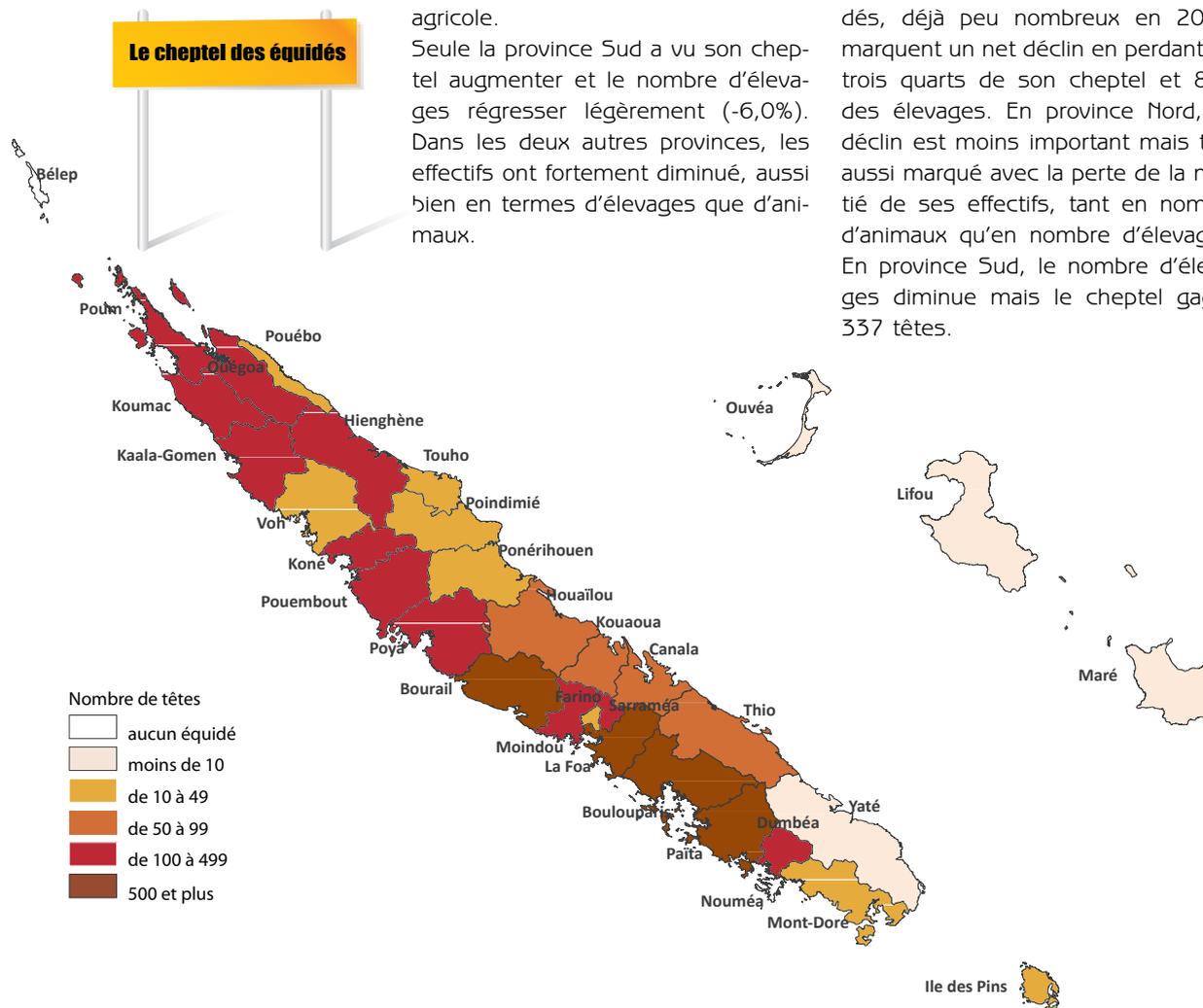
Sont notamment exclus du recensement les animaux présents dans des clubs d'équitation ou chez des particuliers, qui ne font pas de reproduction d'équidés, ou dans des unités dont la dimension est inférieure au seuil déterminant l'exploitation agricole. Le nombre total de chevaux, poneys et ânes est donc supérieur à celui entrant dans le cadre du recensement agricole.

Seule la province Sud a vu son cheptel augmenter et le nombre d'élevages régresser légèrement (-6,0%). Dans les deux autres provinces, les effectifs ont fortement diminué, aussi bien en termes d'élevages que d'animaux.

La progression du cheptel en province Sud tient probablement au développement des activités équestres de loisir et de course. La contraction des effectifs enregistrée en province Nord est liée à la diminution des cheptels bovins, les chevaux étant très souvent utilisés comme animaux de travail par les stockmen.

En province des Îles Loyauté, les équidés, déjà peu nombreux en 2002, marquent un net déclin en perdant les trois quarts de son cheptel et 81% des élevages. En province Nord, ce déclin est moins important mais tout aussi marqué avec la perte de la moitié de ses effectifs, tant en nombre d'animaux qu'en nombre d'élevages. En province Sud, le nombre d'élevages diminue mais le cheptel gagne 337 têtes.

### Le cheptel des équidés



### Evolution des effectifs équidés par province entre 2002 et 2012

	province Îles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations	47	9	-80,9%	620	303	-51,1%	482	453	-6,0%	1 149	765	-33,4%
nombre de têtes	62	16	-74,2%	4 027	1 808	-55,1%	3 423	3 760	9,8%	7 512	5 584	-25,7%
nombre moyen de têtes par exploitation	1	2	36,8%	7	6	-8,2%	7	8	16,9%	7	7	12,3%

# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

La diminution du nombre de chevaux affecte principalement les chevaux de stock qui perdent 1 594 têtes, en liaison avec la diminution du cheptel bovin.

On notera que 481 chevaux en province Nord se trouvent dans des exploitations sans bovins, et générale-

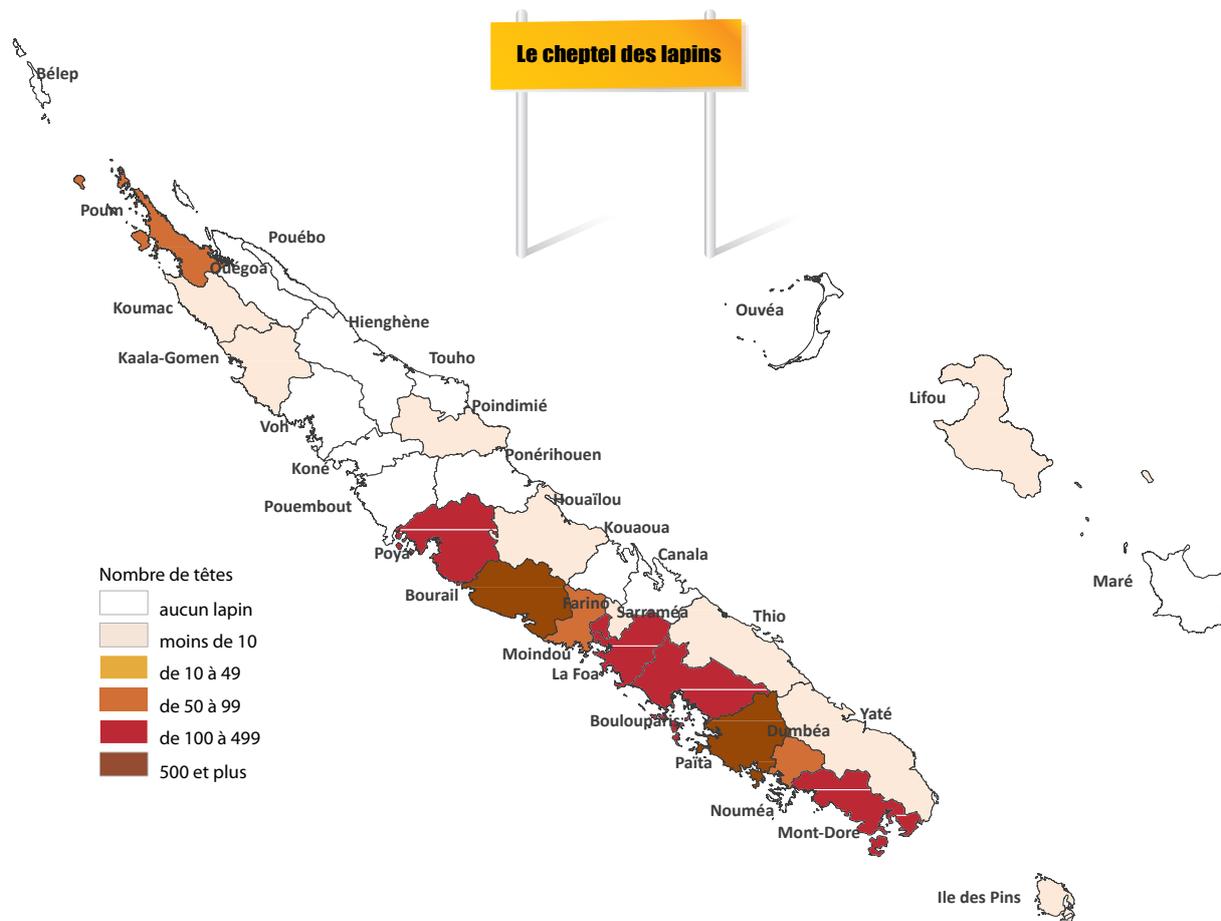
ment de petite dimension, en particulier dans la zone Nord-Est où le cheval est un moyen de transport et de bât apprécié. Par ailleurs, 999 chevaux se trouvent dans des exploitations sans bovins en province Sud, couvrant parfois des superficies notables, probablement destinés à une équitation de

loisir et aux courses hippiques. D'une façon générale, avec le recul des chevaux de stock et la progression des chevaux de course, des poneys et des ânes, l'élevage des équidés semble s'orienter plutôt vers une équitation de loisir et de sport que vers la production d'animaux de travail.

## Evolution du cheptel par province entre 2002 et 2012

Nombre de têtes	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
étalon		1		71	66	-7,0%	77	111	44,2%	148	178	20,3%
jument poulinière	9	2	-77,8%	442	178	-59,7%	692	759	9,7%	1 143	939	-17,8%
poulain et pouliche	3	///		573	71	-87,6%	344	406	18,0%	920	477	-48,2%
cheval de stock ou de selle	43	7	-83,7%	2 896	1 397	-51,8%	2 022	1 963	-2,9%	4 961	3 367	-32,1%
cheval de course				11	44	300,0%	109	192	76,1%	120	236	96,7%
poney adulte				12	14	16,7%	97	237	144,3%	109	251	130,3%
jeune poney				11	21	90,9%	57	46	-19,3%	68	67	-1,5%
âne et ânesse	6	6	0,0%	10	17	70,0%	23	38	65,2%	39	61	56,4%
ânon	1	///		1	///		2	8	300%	4	8	100%
<b>Cheptel total</b>	<b>62</b>	<b>16</b>	<b>-74,2%</b>	<b>4 027</b>	<b>1 808</b>	<b>-55,1%</b>	<b>3 423</b>	<b>3 760</b>	<b>9,8%</b>	<b>7 512</b>	<b>5 584</b>	<b>-25,7%</b>
% province / NC	0,8%	0,3%		53,6%	32,4%		45,6%	67,3%				

## 8. LES LAPINS



# LES PRODUCTIONS ANIMALES

RECENSEMENT  
2012  
AGRICOLE

## 70% des lapins à Païta et Bourail.

Comme en 2002, l'élevage des lapins est fortement concentré en province Sud qui regroupe 98,6% du cheptel total. Deux communes concentrent l'essentiel du cheptel cunicole : Bourail avec 19,8% du cheptel calédonien et surtout

Païta avec 49,5% (voir tableau en page 98).

Le nombre d'élevages cunicoles est resté pratiquement identique depuis 2002, mais le cheptel marque une baisse de 22,4%. A l'image des volailles, l'élevage de lapins est très

concentré. La dizaine de producteurs principaux, ayant 200 têtes ou plus, regroupent 75,6% du cheptel total et ont en moyenne 457 animaux. Les 94 autres élevages possèdent en moyenne 16 animaux (voir tableau en page 98).

### Evolution du nombre d'élevages et des effectifs de lapins entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations	3	3	0,0%	28	9	-67,9%	69	92	33,3%	100	104	4,0%
nombre de têtes	17	6	-64,7%	654	78	-88,1%	7 120	5 965	-16,2%	7 791	6 049	-22,4%
dont lapins reproducteurs	13	5	-61,5%	265	71	-73,2%	1 593	1 899	19,2%	1 871	1 975	5,6%
dont lapins à l'engrais	4	1	-75,0%	389	7	-98,2%	5 527	4 066	-26,4%	5 920	4 074	-31,2%
nombre moyen de têtes par élevage	5,7	2	-64,9%	23,4	8,7	-63,0%	103,2	64,8	-37,2%	77,9	58,2	-25,3%

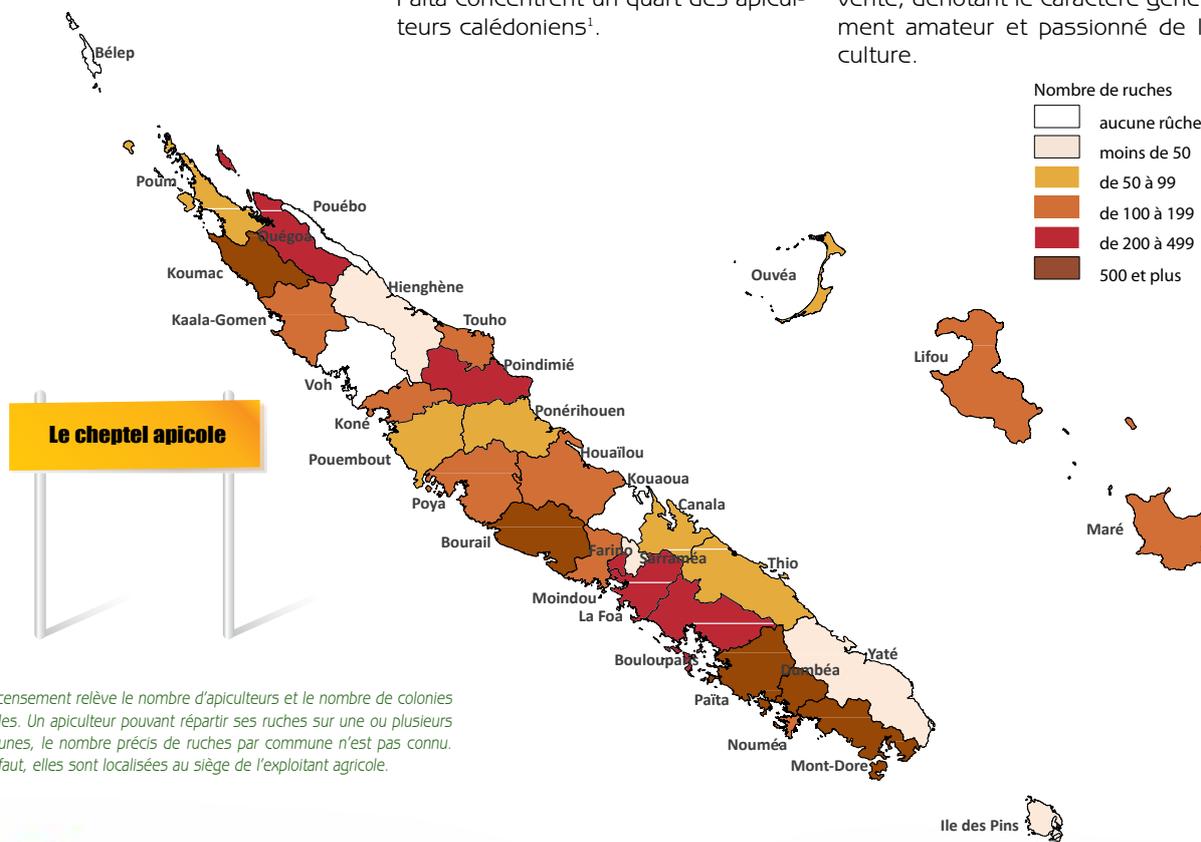
## 9. LES ABEILLES

### Apiculture : le nombre de ruches a triplé en dix ans

Le recul de l'apiculture qui frappe aujourd'hui un nombre croissant de pays, parfois de façon inquiétante, épargne la Nouvelle-Calédonie.

Au contraire, l'apiculture connaît ici un essor remarquable, le nombre de ruches ayant plus que triplé en dix ans. Ce développement concerne les trois provinces et tout particulièrement la province Sud où le cheptel apicole a quadruplé. A elles seules, les communes de Bourail, Dumbéa et Païta concentrent un quart des apiculteurs calédoniens<sup>1</sup>.

Parmi les 300 apiculteurs recensés (voir tableau en page 98), 14 ont au moins 100 ruches, concentrant 35,4% du cheptel apicole calédonien. 46,3% des apiculteurs vendent au moins la moitié de leur production et possèdent 81,0% des ruches. Plus de la moitié ne procèdent à aucune vente, dénotant le caractère généralement amateur et passionné de l'apiculture.



<sup>1</sup> Le recensement relève le nombre d'apiculteurs et le nombre de colonies d'abeilles. Un apiculteur pouvant répartir ses ruches sur une ou plusieurs communes, le nombre précis de ruches par commune n'est pas connu. Par défaut, elles sont localisées au siège de l'exploitant agricole.

## Evolution des exploitations apicoles par province entre 2002 et 2012

	province Iles Loyauté			province Nord			province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.	2002	2012	évol.
nombre d'exploitations	4	19	375,0%	25	75	200,0%	73	206	182,2%	102	300	194,1%
nombre de ruches	137	351	156,2%	719	2 133	196,7%	1 115	4 320	287,4%	1 971	6 804	245,2%
nombre moyen de ruches par exploitation	34	19	-46,1%	29	28	-1,3%	15	21	37,1%	19	23	17,5%

## Evolution du nombre d'apiculteurs par province en fonction de la taille du rucher

	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie		
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012	évol.
moins de 5 ruches	2	9	6	21	36	76	44	106	140,9%
5 à 9 ruches		4	5	8	15	28	20	40	100,0%
10 à 19 ruches		2	3	12	5	37	8	51	537,5%
20 à 49 ruches	1	2	6	17	10	45	17	64	276,5%
50 à 99 ruches	1	1	3	12	5	12	9	25	177,8%
100 ruches et plus		1	2	5	2	8	4	14	250,0%
<b>Total apiculteurs</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>75</b>	<b>73</b>	<b>206</b>	<b>102</b>	<b>300</b>	<b>194,1%</b>

## Destination des produits issus des élevages apicoles

Nombre d'exploitations	province Iles Loyauté		province Nord		province Sud		Nouvelle-Calédonie			
	nombre d'exp.	nombre ruches	nombre d'exp.	nombre ruches	nombre d'exp.	nombre ruches	nombre d'exp.	%	nombre ruches	%
aucune vente(1)	10	46	22	153	124	997	156	52,0%	1 196	17,6%
vendant moins de la moitié des produits			3	42	2	59	5	1,7%	101	1,5%
vendant entre la moitié et la totalité de sa production	3	80	13	442	24	700	40	13,3%	1 222	18,0%
vendant la totalité de sa production	6	225	37	1 496	56	2 564	99	33,0%	4 285	63,0%
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>351</b>	<b>75</b>	<b>2 133</b>	<b>206</b>	<b>4 320</b>	<b>300</b>	<b>100%</b>	<b>6 804</b>	<b>100%</b>

(1) Il peut s'agir d'autoconsommation (voir définition en page 6) ou d'élevage en cours de constitution.

## 10. L'AQUACULTURE D'ECREVISSES

### Les écrevisses : une petite filière récente qui peine à se maintenir

L'élevage d'écrevisses, conduit en eau douce, est considéré comme une production agricole. Tous les éleveurs d'écrevisses ont été recensés comme exploitants agricoles et les surfaces des bassins sont incluses dans la surface totale de leurs exploi-

tations. Les élevages de crevettes, conduits en eau de mer, sont considérés comme une production aquacole et non agricole, et sont donc considérés comme une activité n'entrant pas dans le champ du présent recensement.

L'élevage d'écrevisses est récent en Nouvelle-Calédonie, les premières commercialisations ayant eu lieu en

1999. En 2012, 8 exploitants totalisent 11,2 hectares et la moitié a au moins 1 hectare de bassins. Ils étaient 16 en 2002, avec des bassins couvrant 20,7 hectares de bassins. Pleine d'espoir à ses débuts, l'aquaculture d'écrevisses a été divisée par deux en dix ans, tant en nombre d'exploitants qu'en surface des bassins. Son avenir semble donc incertain.

